

Compte rendu avec l'Inspecteur d'Académie de Valenciennes le 8 février 2006

Près d'une cinquantaine de collègues s'étaient réunis près de l'inspection académique de Valenciennes ce mercredi 8 février vers 14 h 30. L'inspecteur a reçu trois représentants du Snes-Fsu, un représentant du Snetaa, une représentante de la FCPE, et un représentant de l'Unsa

Problèmes évoqués par les représentants : suppressions de postes en collèges et lycées avec des exemples montrant l'incohérence des mesures de suppression, casse de la formation professionnelle, manque d'encadrement des enfants en collèges, enseignement des langues et incohérences pédagogiques, incivilités dans les classes, recrutements en primaire dans les zones rurales Sambre-Avesnois, inadéquation de l'offre professionnelle aux besoins du marché du travail, les infirmières en collège.

Réponses de l'Inspecteur :

Sur les moyens : budget de l'État en augmentation de 5,5 % pour l'Education Nationale, remboursement de la dette publique et la LOLF conduisent à un strict respect de l'enveloppe budgétaire. Depuis octobre 2005 l'État emprunte sur le marché mondial pour payer ses fonctionnaires. L'appel d'offre globalisée et suspendu pour l'instant, la LOLF mettra en place une contractualisation des moyens entre établissements et rectorat sur une ou plusieurs années. 11 postes d'infirmières créés dans l'académie qui continueront à travailler en collège et dans le primaire. Pas de baisse de moyens pour les Relev. REP l'an prochain. L'Inspecteur déplore la situation des enseignants devant travailler sur deux ou trois établissements mais ne peut faire mieux.

Centrage des réponses sur les moyens accordés sur les collèges « ambition réussite », désignation de quatre enseignants par projet réseau en collège sur la base du volontariat, acquis d'expérience trois à cinq ans. 23 collèges « ambition réussite » pour le Nord avec une D. G. H. connue cet après-midi. Cette D. G. H. a été calculée et prévue dans le budget de l'éducation.

Le choix du collège d'Escaupont dans le projet ambition réussite ? C'est un établissement répondant à certains critères de l'enquête sociale menée par le ministère, retenu car cet établissement subit « une misère sociale réelle » (dans le primaire).

Initiative dévolue aux recteurs désormais de maintenir certains établissements en REP. Dénonciation de l'inspecteur du tract « diffamatoire, de désinformation » émanant du collège Eisen prévoyant des sections de 30 à 35 élèves

Nomination de 313 assistants pédagogiques pour l'Académie, mise à disposition entre 9 et 23 assistants par réseau « ambition réussite ». Pas de « soucis » à avoir pour les enseignants concernés par les mesures de carte scolaire avec les nombreux départs à la retraite.

L'IUFM désormais de l'académie de Lille alimente les autres académies en personnels enseignants. Augmentation du nombre de germanistes dans le primaire.

Scolarisation dès deux ans dans le réseau Rep, trois ans hors Rep.

A propos de la formation filière technique, il faut faciliter et encourager la mobilité des jeunes vers des filières éloignées de leur secteur géographique en développant la découverte professionnelle en collège et l'apprentissage junior, en favorisant la mise en place la plate-forme des métiers en quatrième (expérience en cours sur Maubeuge).

La maison départementale des handicapés : 50 postes d'enseignants référents seront dégagés, le deuxième degré dégagerait 20 emplois sur le surnombre dans les disciplines, formé en doublette avec des personnels qualifiés.

Problème d'incivilités : les enfants passent davantage de temps à l'extérieur de l'établissement, ce n'est pas un manque d'encadrement : des réponses peuvent être apportées par le dispositif Sas ou en heure de vie de classe.

Plan de cohésion sociale : c'est un projet à l'initiative des élus dont le but est de repérer les jeunes en difficulté en formulant un diagnostic, avec plan pluriannuel alimenté par le budget d'État.

Baisse des effectifs va se poursuivre en lycée professionnel, jugulée peut-être par la mise en place de la découverte professionnelle instaurée dans les LP, et dans les collèges.

Conclusion étalage des mesures répondant à l'application de la loi Fillon : collège ambition réussite et apprentissage. Rigueur budgétaire affichée ouvertement ailleurs, dégradation des conditions de travail et des services reconnue à certains moments de l'intervention mais pas d'apport de solutions.

Il faut rester mobilisés et poursuivre la dénonciation du démantèlement du service public d'éducation dans les CA et auprès des élus.

Jacky Wlodarski, Pour le SNES